

QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA MOYENNE-CÔTE-NORD
HAVRE-SAINT-PIERRE

RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES tenue au centre administratif de la commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord, le jeudi 7 juillet 2016 à 16h30.

SONT PRÉSENTS : les commissaires monsieur Jean Parisée, président, monsieur Tony Desjardins, vice-président, madame Nathalie Bernier, madame Réjeanne Landry, monsieur Henry Bond et la commissaire-parent madame Sonia Richard.

SONT AUSSI PRÉSENTS : le directeur général monsieur Marius Richard et le directeur des services financiers monsieur Daniel Vigneault.

SONT ABSENTS : les commissaires madame Léona Boudreau, monsieur André Thériault, madame Gina Boudreau, madame Chantale Tanguay, monsieur Jean-Yves Richard et le directeur de l'enseignement monsieur Mario Cyr.

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et acceptation de l'ordre du jour
2. Adoption du budget 2016-2017 et du taux de taxe
3. Taux d'intérêt pour arrérage de taxe
4. Nomination d'une firme d'architectes pour la réalisation d'un mandat d'inspection de bâtiments
5. Nomination d'une firme d'ingénieurs pour la réalisation d'un mandat d'inspection de bâtiments
6. Ajout de gymnase (Mesure 50514)
7. Questions des membres
8. Questions de l'assemblée
9. Levée de la réunion

LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR **Résolution No. CC-3091-2016**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Henry Bond et résolu unanimement que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

ADOPTION DU BUDGET 2016-2017 ET DU TAUX DE LA TAXE **Résolution No. CC-3092-2016**

ATTENDU QUE conformément à la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c. I-13.3), la commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord doit adopter et transmettre au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2016-2017 ;

ATTENDU QUE ce budget prévoit un surplus d'exercice de 29 166,00\$;

ATTENDU QUE l'évaluation uniformisée qui a été utilisée pour l'établissement de la subvention de la péréquation est établie au montant de 465 754 798\$ en conformité avec la Loi et les règles budgétaires pour l'année scolaire 2016-2017 ;

ATTENDU QUE le budget prévoit que le taux de la taxe scolaire soit fixé à 0,35\$;

ATTENDU QUE ce taux respecte les limites prévues par la Loi :

IL EST PROPOSÉ par Nathalie Bernier et résolu unanimement que le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette prévoyant des revenus de 17 446 964\$ et des dépenses de 17 417 798\$ soit adopté et transmis au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et que le taux de la taxe scolaire soit fixé à 0,35\$/100\$.

TAUX D'INTÉRÊT POUR ARRÉRAGE DE TAXE **Résolution No. CC-3093-2016**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Tony Desjardins et résolu unanimement que le taux d'intérêt pour arrérage de taxe 2016-2017 soit fixé à 12% l'an.

NOMINATION D'UNE FIRME D'ARCHITECTES POUR LA RÉALISATION D'UN MANDAT D'INSPECTION DE BÂTIMENTS **Résolution No. CC-3094-2016**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Réjeanne Landry et résolu unanimement de confier à la firme DMG architecture, la réalisation du mandat d'inspection de l'enveloppe extérieure et des composantes intérieures pour les écoles Lestrat, Leventoux, Monseigneur-Labrie, Saint-François-Régis, Notre-Dame-de-Grâce et Notre-Dame-des-Anges.

NOMINATION D'UNE FIRME D'INGÉNIEURS POUR LA RÉALISATION D'UN MANDAT D'INSPECTION DE BÂTIMENTS **Résolution No. CC-3095-2016**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Sonia Richard et résolu unanimement de confier au Groupe-Conseil TDA la réalisation du mandat d'inspection visuelle en structure civil, en mécanique et en électricité pour les écoles Lestrat, Leventoux, Monseigneur-Labrie, Saint-François-Régis, Notre-Dame-de-Grâce et Notre-Dame-des-Anges.

AJOUT DE GYMNASSE (MESURE 50514) **Résolution No. CC-3096-2016**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Tony Desjardins et résolu que la Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord autorise le directeur général, monsieur Marius Richard, à faire une demande dans le cadre de la mesure 50514 (ajout de gymnase) ou toutes autres mesures permettant l'ajout d'un gymnase à l'école Lestrat et à signer pour et au nom de la Commission scolaire tous les documents se rapportant à cette demande.

LEVÉE DE LA RÉUNION **Résolution No. CC-3097-2016**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Henry Bond et résolu unanimement que la réunion soit levée à 19h07.

Jean Parisée, président

Mario Cyr, secrétaire général